

**PROCÈS-VERBAL  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
2<sup>e</sup> séance régulière  
en date du 25 octobre 2022  
au salon du personnel de l'école**

---

**Présences**

Mme Catherine Meloche, parent  
Mme Layla Melhem, parent  
Mme Fatou Tounkara, parent  
M. Jacques Lareau, parent  
M. Martin Vincent, parent  
Mme Claudia Cormier, parent

Mme Isabelle Legault, enseignante  
Mme Carole McNeil, enseignante  
Mme Serena Grenier, enseignante  
Mme Janick Laurin, enseignante

Mme Julie Bergevin, technicienne au SDG  
Mme Anabelle Dignard, éducatrice spécialisée

Mme Geneviève Laberge, directrice adjointe  
Mme Rachel Sicard, directrice adjointe  
Mme Josée Szijarto, directrice

**Absence**

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Nous avons le quorum.

**2. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée**

Geneviève Laberge

**3. Questions du public**

Nous n'avons pas de question du public.

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**25-10CE22/23-012**

Il est proposé par Mme Julie Bergevin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2022**

**25-10CE22/23-013**

Il est proposé par Mme Serena Grenier d'adopter le procès-verbal de la séance du 20 septembre 2022 tel que présenté.

En suivi au procès-verbal, Mme Szijarto nous mentionne que Mme Cindy Golden s'est proposée comme parent substitut au conseil d'établissement. Elle s'ajoute à M. Razacou.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **5.1 Résolution en lien avec la campagne de financement et le FDS**

Lors du dernier conseil d'établissement, la campagne de financement a été présentée et approuvée. Il nous reste à l'approuver officiellement par la résolution. Originellement, la campagne devait se dérouler jusqu'au 28 octobre. Advenant le cas où nous ne dépenserions pas la totalité du montant amassé cette année, le montant résidu sera gardé dans le FDS de l'an prochain. Si nous avons un déficit, nous pourrions terminer l'année avec un déficit et refaire une campagne de financement l'an prochain.

Mme Sicard fait le point sur la campagne de financement. Nous avons atteint le 10 000\$ sur un objectif de 27 000\$. Avec 10 000\$, cela ne nous permet pas de financer nos activités pour les élèves. Nous souhaiterions donc prolonger d'une semaine la campagne de financement. Cela aurait comme impact de différer la livraison des recettes en pot. Toutefois, nous recevrons nos produits avant Noël.

Mme Fatou relève que nous ne pouvons pas sélectionner plus d'un enfant lors de l'achat des produits. Il serait intéressant de le mentionner à la dame de recettes en pot.

M. Vincent se demande s'il cela vaut la peine de prolonger d'une semaine. Les personnes qui voulaient commander l'ont probablement fait. M. Lareau trouve que cela vaut la peine puisque la première semaine a été difficile à partir. Mme Meloche est du même avis. Mme Laurin est du même avis. La relance avec la vidéo semble donner des résultats. Mme Cormier est d'accord aussi. Des enfants sont allés cogner à sa porte. Le tirage a donné de la motivation aux élèves. Mme Melhem est aussi d'accord, car elle s'est fait surprendre par le temps qui passe. Mme Fatou propose d'offrir un prix aux meilleurs vendeurs.

Mme Tounkara propose de prolonger la campagne d'une semaine. Approuvée à l'unanimité.

La campagne se terminera donc le 7 novembre.

#### **25-10CE22/23-014**

**Il est proposé par Mme Julie Bergevin d'approuver la tenue de la campagne de financement « Les recettes en pot » du 7 octobre au 7 novembre.**

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **6. Actualisation du projet éducatif**

Mme Szijarto fait le point sur la démarche d'actualisation du projet éducatif. Elle présente le document remis et attire l'attention sur les 7 grandes étapes et plus particulièrement, sur l'étape à laquelle nous sommes rendus. Par la suite, elle présente les principales actions réalisées et celles à accomplir.

Nous devrions recevoir les résultats des sondages des parents autour du 7 novembre. Les

élèves ont également complété des sondages à l'aide des enseignants. Nous pouvons également ressortir des données sur la réussite des élèves dans le logiciel D-Vision.

Des choix seront faits avec l'équipe-école sur les enjeux prioritaires pour notre prochain projet éducatif. Ces choix seront présentés au conseil d'établissement.

À partir des enjeux des différentes écoles, la direction générale débutera la rédaction du plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

Mme Szijarto présente le document sur la vision et les valeurs de l'école St-René. L'équipe-école trouve que notre vision et nos valeurs sont encore d'actualité. La partie que nous voulons travailler cette année concerne les gestes et les paroles du personnel qui permettent de développer ces valeurs chez nos élèves.

Mme Melhem souhaiterait que la communication entre les enseignants et les parents apparaissent dans le projet éducatif. Mme Szijarto précise que la collaboration avec les parents est nécessaire pour développer les valeurs inscrites au projet éducatif. Mme Tounkara ajoute que les parents issus de l'immigration ont besoin d'apprendre le fonctionnement de l'école québécoise. Mme Szijarto mentionne notre préoccupation concernant l'accueil des élèves de la maternelle en lien avec les parents issus des communautés culturelles. Mme Grenier donne en exemple des conférences pour aider ces parents à comprendre le système scolaire québécois. Mme Cormier relève qu'il y a une grande différence entre la communication à la garderie et à la maternelle. Mme Laberge précise les différences entre la garderie et la maternelle en ce qui concerne le nombre d'élèves et le temps dont les enseignants disposent. Les enseignants utilisent différents moyens de communication pour informer les parents. Mme Dignard aime l'idée de l'accueil pour les nouveaux parents. Mme Legault est d'accord avec cette proposition. Mme Bergevin donne en exemple des idées qui se vivent dans d'autres écoles comme les mercredis communautaires. En conclusion, il est important de soigner l'accueil des nouvelles familles à l'école.

#### **7. Les services complémentaires : Activités parascolaires**

Mme Sicard présente le document des activités parascolaires. Elle mentionne l'horaire et les activités proposées. La majorité des activités sont gratuites puisqu'elles sont offertes par les éducatrices du SDG. Les coûts à y défrayer concernent l'achat de matériel. Nous souhaitons offrir le 1<sup>er</sup> choix à tous les élèves. Mme Sicard mentionne qu'il y a aussi des activités pour les élèves inscrits au SDG seulement, ainsi que des activités offertes par des enseignants (anglais, soccer et ballon ratchet). Les inscriptions pour ces activités se déroulent par l'entremise de l'enseignant.

Mme Bergevin rappelle aux parents qu'il est important de consulter leur enfant dans le choix des activités parascolaires. L'objectif est de répondre à leur intérêt.

#### **25-10CE22/23-015**

**Il est proposé par** Mme Isabelle Legault d'approuver l'offre d'activités parascolaires pour le premier bloc telle que présentée.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. Levée de fonds pour la fondation pour l'alphabétisation « La lecture en cadeau » : résolution pour le FDS**

Mme Szijarto explique que nous aurons à ouvrir un FDS pour permettre à Valérie Dionne de faire une levée de fonds pour acheter des livres pour la fondation pour l'alphabétisation. Mme Szijarto présente le projet entrepreneurial des élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année de la classe de Valérie Dionne.

**25-10CE22/23-016**

**Il est proposé par** Mme Serena Grenier d'approuver la tenue de la levée de fonds qui consistera à vendre des épices à steak afin de ramasser de l'argent pour offrir des livres en cadeau à la fondation. Cette activité est organisée par Mme Valérie Dionne (enseignante du groupe 109-209). Tout l'argent sera remis à la fondation.

***APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ***

**9. Activités éducatives**

Mme Szijarto présente la planification des activités éducatives.

**25-10CE22/23-017**

**Il est proposé par** Mme Janick Laurin d'approuver la planification annuelle des activités éducatives pour les élèves de 1<sup>re</sup> année telle que présentée.

***APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ***

**25-10CE22/23-018**

**Il est proposé par** M. Martin Vincent d'approuver la planification annuelle des activités éducatives pour les élèves de 2<sup>e</sup> année telle que présentée. La date pour l'activité des Neurones atomiques sera modifiée.

***APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ***

**25-10CE22/23-019**

**Il est proposé par** Mme Julie Bergevin d'approuver la planification annuelle des activités éducatives pour les élèves de 5<sup>e</sup> année telle que présentée.

***APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ***

**25-10CE22/23-020**

**Il est proposé par** Mme Carole Mc Neil d'approuver la sortie au Centre des sciences IMAX pour les élèves des groupes GAER telle que présentée.

***APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ***

**10. Utilisation du budget du CÉ**

Mme Melhem explique que nous avons un budget de 400\$. Elle propose des idées pour utiliser le budget. M. Vincent propose de le déposer dans le FDS ou en donner une partie à l'OPP. Mme Fatou mentionne que cela aiderait l'OPP pour organiser leurs activités. Dans le passé, il y avait une soirée de reconnaissance pour les bénévoles. Mme Legault propose de faire un moment avec les membres du conseil d'établissement, de l'OPP et des bénévoles. Mme Szijarto rappelle que l'OPP pourrait proposer une planification de leurs activités ainsi que les frais.

Mme Melhem propose de reporter ce point à la prochaine séance.

**25-10CE22/23-021**

**Il est proposé par Mme Catherine Meloche de reporter ce point à la prochaine rencontre.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **11. Service de cafétéria**

Mme Laberge fait le point sur le service de cafétéria depuis le début de l'année. Une rencontre avec Mme Jacqueline Mercier a eu lieu le 6 octobre dernier afin d'apporter des ajustements. Points positifs, le service est plus rapide que l'année passée : à 12 h 10, tous les élèves ont reçu leur repas. Certains points à améliorer ont été abordés lors de cette rencontre : les repas sont moins appréciés cette année, car ils sont fades, la consistance de la soupe laisse à désirer et les portions sont trop petites pour les élèves plus vieux. Aussi, le nombre de repas a été insuffisant pour répondre à la demande, et ce, à quelques reprises.

Les membres se demandent combien il y a d'abonnements annuels cette année et combien de diners sont servis en moyenne tous les jours. Mme Laberge fera la vérification.

### **12. Autres points d'information**

12.1

12.2

### **13. Levée de la séance à 20 h 46 proposée par Mme Cormier.**

Mme Josée Szijarto  
Directrice de l'école St-René

Mme Layla Melhem  
Présidente